

Le drame de la veuve dans le roman malien contemporain: rupture du silence et parcours de résistance et/ou de résilience

Dr. Issa DIABATE

Département Études Germaniques (DEG)
Université Yambo Ouologuem de Bamako (UYOB)
diabateissa67@yahoo.fr

Résumé : À travers *Nassoun* (2011) d'Abdoul Salam Coulibaly, *Les Mamelles de l'amour* (2017) de Fatoumata Keita, *Le poids du serment* (2021) d'Ibrahima Lanséni Coulibaly alias BRICOUL et *L'éveil des silencieuses* (2022) de Sadya Touré, nous avons tenté de démontrer comment ces écrivains maliens, par le biais de leurs œuvres, abordent la situation de la veuve sous le prisme du système patriarcal dans le but d'un plaidoyer pour le respect des droits de celle-ci.

En adoptant la sociocritique, une approche qui étudie les manifestations du social dans la structure d'une œuvre littéraire, comme grille de lecture, cet article a élucidé la question centrale suivante:

En quoi le corpus choisi peut-il contribuer à la sensibilisation aux droits de la veuve?

En inscrivant leurs œuvres dans une esthétique de transgression, les quatre romanciers stigmatisent la chosification de la veuve tout en dressant le portrait d'une société en pleine mutation, désireuse de se libérer du poids des traditions déshumanisantes. Par le biais du portrait des héroïnes littéraires veuves non pas victimes et résignées, mais plutôt victimes et résilientes, Abdoul Salam Coulibaly, BRICOUL, Fatoumata Keita et Sadya Touré plaident pour la refondation de la pratique ancestrale du levirat en vue d'une société plus juste et humaniste.

Mots-clés: droits humains, outil de sensibilisation, questions de genre, roman malien, veuve.

Abstract : Through *Nassoun* (2011) by Abdoul Salam Coulibaly, *Les Mamelles de l'amour* (2017) by Fatoumata Keita, *Le poids du serment* (2021) by Ibrahima Lanséni Coulibaly (alias BRICOUL), and *L'éveil des silencieuses* (2022) by Sadya Touré, we have sought to demonstrate how these Malian writers—through their works—address the situation of the widow through the lens of the patriarchal system, with the aim of advocating for the respect of her rights.

By adopting sociocriticism—an approach that examines the manifestations of the social within the structure of a literary work—as a framework for analysis, this article has elucidated the following central question:

- In what way can the selected corpus contribute to raising awareness about widows' rights?

By grounding their novels in an aesthetic of transgression, the four novelists condemn the objectification of the widow while portraying a society in flux, eager to break free from the burden of dehumanizing traditions. Through their depictions of widowed heroines—figures who are not merely resigned victims but resilient ones—Abdoul Salam Coulibaly, BRICOUL, Fatoumata Keita, and Sadya Touré advocate for a restructuring of the ancestral practice of levirate marriage, aiming for a more just and humane society.

Keywords: awareness-raising tool, gender issues, human rights, Malian novel, widow.

Introduction

Les écrivains engagés ont toujours mis leur plume au service du combat contre l'injustice en vue de construire une société plus juste et humaniste. Ainsi, ils abordent de façon tacite ou explicite, des questions sociopolitiques en créant un monde fictif et apprennent aux lecteurs à comprendre le monde, les comportements humains et à éprouver de la compassion pour autrui, reconnaître leurs états d'âme, leurs difficultés, leurs angoisses etc. De ce fait, ils se posent comme des éveilleurs de conscience en suggérant « des attitudes morales, sociales et politiques de qualité supérieure et de validité universelle » (S. Menant, 2002, p. 356).

Cette portée de la littérature, c'est-à-dire la littérature comme outil de sensibilisation sur « les discriminations à l'égard de la femme au sein du mariage » (A. Tounkara, 2015, p. 206), constitue l'objectif de la présente étude qui envisage d'interroger les romans

maliens Nassoun (2011) d'Abdoul Salam Coulibaly, *Les Mamelles de l'Amour* (2017) de Fatoumata Keita, *Le poids du serment* (2021) d'Ibrahima Lanséni Coulibaly, alias BRICOUL, et *L'éveil des silencieuses* (2022) de Sadya Touré pour saisir leur rôle en matière d'éveil de conscience aux droits de la veuve.

Le tertium comparationis du corpus choisi réside dans le fait qu'il traite littérairement la situation de la veuve sous le prisme du système patriarcal tout en dressant les portraits des héroïnes littéraires veuves non pas victimes et résignées, mais plutôt victimes et résilientes.

L'hypothèse que nous formulons est la suivante: les écrivains, à travers leurs œuvres comme miroir critique de la société, peuvent contribuer à la prise de conscience des enjeux liés aux droits humains tout en plaidant pour une société plus juste et humaniste. Nous proposons d'examiner cette hypothèse en adoptant la sociocritique comme grille de lecture.

La sociocritique est une approche qui étudie les manifestations du social dans la structure d'une œuvre littéraire dans le but:

de dégager la socialité des textes. Celle-ci est analysable dans les caractéristiques de leurs mises en forme, lesquelles se comprennent rapportées à la sémiotique sociale environnante prise en partie ou dans sa totalité. L'étude de ce rapport de communication sémiotique permet d'expliquer la forme sens (thématisations, contradictions, apories, dérives sémantiques, polysémie, etc.) des textes, d'évaluer et de mettre en valeur leur historicité, leur portée critique et leur capacité d'invention à l'égard du monde social. Analyser, comprendre, expliquer, évaluer, ce sont là les quatre temps d'une herméneutique. C'est pourquoi la sociocritique - qui s'appellerait tout aussi bien « sociosémiotique » - peut se définir de manière concise comme une herméneutique sociale des textes (P. Popovic, 2011, p. 16).

À cette approche, s'adjoint celle du droit *dans* la littérature qui examine la manière dont la littérature traite des questions de justice et de pouvoir sous-jacentes à l'ordre juridique tout en appelant à penser le droit lui-même, sa nature et son fonctionnement. À ce propos, Christine Baron (2021, p. 59) note:

Plus profondément, aujourd'hui, les œuvres qui abordent les questions de droit le font souvent dans l'optique d'une confrontation des textes avec des formes de vie; l'inadéquation de la règle à celles-ci est le scénario récurrent d'une adaptation nécessaire à des situations inédites; mobiliser l'invention (et au besoin notre capacité fictionnelle) pour produire du droit, penser l'articulation de la norme avec la réalité concrète des justiciables, enfin, militer pour des adaptations de la loi aux évolutions historiques sont autant de thèmes du mouvement «droit et littérature».

Des articles connexes et des ouvrages généraux seront aussi exploités pour enrichir notre analyse. Notre étude s'articule autour des questions suivantes:

- En quoi l'écriture d'Abdoul Salam Coulibaly, de BRICOUL, de Fatoumata Keita et celle de Sadya Touré peuvent-elles être considérées comme outils de sensibilisation sur les droits de la veuve?
- Quel message commun se cache derrière les quatre romans à l'étude?

- S'inscrivent-ils dans l'optique d'une écriture sociétale, c'est-à-dire celle «qui jette un regard critique sur les sociétés africaines» (I. A. d'Almeida & S. Hamou, 1991, p. 41), tout en dressant le portrait d'une société désireuse de se libérer du poids de certaines pratiques ancestrales?

Dans le but de trouver des réponses aux questions susmentionnées, ce travail va s'organiser en deux axes majeurs: Dans un premier temps, la présente analyse s'attelle à examiner les manifestations de la rupture du silence et les stratégies de résistance et/ou de résilience que les héroïnes littéraires déploient avant d'aborder de près la question texte littéraire en tant que plaidoyer pour le respect des droits humains.

1. Rupture du silence et parcours de résistance et/ou de résilience

En vivant au rythme des changements récurrents qui interviennent dans sa société, le romancier peut contribuer dans une certaine mesure à l'épanouissement de celle-ci en faisant de son écriture un art social. À ce sens, la littérature se veut un instrument idéologique et didactique susceptible d'instruire les consciences et de combattre l'ignorance, c'est ce que Sartre a décrit comme la fonction de l'écrivain engagé qui «est de faire en sorte que nul ne puisse ignorer le monde et que nul ne s'en puisse dire innocent.» (J.-P. Sartre, 1948, p. 31). En clair, la littérature sert dans ce sens à tirer les citoyens de la *caverne* de l'ignorance pour les confronter aux réalités du monde réel. L'œuvre littéraire s'inscrit de ce fait «à l'intérieur d'un contexte social» (E. Bordas, 2015, p. 13).

En éveilleurs de conscience, Abdoul Salam Coulibaly, Ibrahima Lanséni Coulibaly alias BRICOUL, Fatoumata Keita et Sadya Touré stigmatisent, à travers leurs romans en étude, une certaine forme du lévirat qui chosifierait la veuve en la mettant au service d'une coutume traditionnelle au nom de laquelle la femme devient obligatoirement partie intégrante de l'héritage de son défunt mari comme l'illustre le passage suivant du livre *Nassoun* (2011) d'Abdoul Salam Coulibaly:

Tu [Bintou en parlant à la veuve Nassoun] n'ignores pas notre statut à nous autres femmes, dans nos familles, dans le village et dans notre société, lorsque nos maris décèdent. Nous sommes des parties intégrantes, au même titre que le bétail et les autres biens, de l'héritage que laissent nos défunts maris: terres, habits, habitats, bétail. [...]. Notre société nous contraint à jouer le rôle d'exécutants: on nous dénie toute initiative (A. S. Coulibaly, 2011, p. 38).

Les quatre œuvres en étude paraissent, par conséquent, comme un laboratoire expérimental de l'humain dans le sens bourdieusien du « panorama social » (P. Bourdieu, 1998, p. 22):

Il n'est pas meilleure attestation de tout ce qui sépare l'écriture littéraire de l'écriture scientifique que cette capacité, qu'elle possède en propre, de concentrer et de condenser dans la singularité concrète d'une figure sensible et d'une aventure individuelle, fonctionnant à la fois comme métaphore et comme métonymie, toute la complexité d'une structure et d'une histoire que l'analyse scientifique doit déplier et déployer laborieusement (ibid., p. 55).

Contre la pratique du lévirat forcé reléguant la femme au statut du „*Deuxième Sexe*“¹, les héroïnes du corpus choisi se rebiffent tout en brisant le silence pour faire entendre

¹ Il s'agit du titre de l'essai féministe et existentialiste de Simone de Beauvoir (1908-1986) sur le statut social de la femme. Dans cet ouvrage, de Beauvoir dénonce la fonction de genre des femmes, non pas innée,

leur voix en tant que « femme-homme »², c'est-à-dire partenaire égale de l'homme. La révolte féminine contre la « sociodicée masculine » (P. Bourdieu, 1998, p. 29) se manifeste différemment dans les romans à l'étude bien qu'ils poursuivent la même intention, à savoir le combat contre la chosification de la femme. Ils paraissent alors comme des outils efficaces de lutte contre le lévirat forcé qui est puni par la loi à travers l'article 327-13 du Code Pénal malien (Loi N°2024-027 du 13 décembre 2024 portant Code Pénal):

« Constitue un lévirat forcé, l'union forcée d'une veuve avec un parent de son mari. Quiconque par la contrainte, la menace ou le chantage célèbre ou se rend complice d'un lévirat forcé est puni d'un emprisonnement de trois et d'une amende de 1 000 000 de francs. » (p. 70).

Contrairement à certains romans maliens abordant la même thématique et qui se terminent soit par la résignation du personnage féminin principal à son sort (p. ex. Niélé dans *Mariage: On copie* (1994) d'Aïcha Fofana), par l'isolement³ et/ou la mort⁴, l'héroïne éponyme Nassoun⁵, décrite comme une femme forte, ne se plie à la pratique du lévirat que pour sauvegarder les intérêts de ses trois enfants, surtout sa fille Sira dont la scolarisation pourrait être menacée par son prochain mariage arrangé. Pour se remarier avec Sory, frère cadet de son défunt mari Birama et époux de son intime amie Bintou, Nassoun négocie le report du mariage programmé de sa fille Sira aux calendes grecques afin que celle-ci puisse continuer ses études. C'est à cette seule condition que Nassoun se résout à épouser Sory et place ainsi les intérêts de ses enfants au-dessus de son bonheur personnel:

Nassoun formule le dessein de s'élever au-dessus de tous les aléas et de ne se consacrer qu'au bien-être de ses enfants. « Je mettrai tout en œuvre pour réunir les meilleures conditions pour leur épanouissement. Le ciel m'a accordé m'apart de bonheur terrestre. Je dédierai le reste de ma vie à mes enfants » (A. S. Coulibaly, 2011, p. 142).

La fin du roman *Nassoun* fait écho à la vision féministe africaine⁶ prônée par l'écrivaine nigériane Buchi Emecheta OBE (1944-2017) dans son essai „Feminism with a small 'f'“ (1986). Dans cet essai féministe, Buchi Emecheta glorifie une certaine catégorie de femmes en raison de leur abnégation pour la cohésion de la famille:

mais socialement construite, qu'elle résume par l'affirmation suivante: « On ne naît pas femme: on le devient ». (Simone de Beauvoir. (1949). *Le Deuxième Sexe II : L'expérience vécue*. 14 édition, Paris, Gallimard, p. 13).

² Je me réfère ici aux termes de Madame Sira Diop dans la préface de l'étude sur la situation des femmes au Mali: *Femmes du Mali. Statut, image, réactions au changement* réalisée par Danielle Bazin-Tardieu. Dans ce livre, Madame Sira Diop classe les femmes maliennes en trois catégories, à savoir « femme-esclave » (c.-à-d. l'obscure femme au foyer voire mère de famille), « femme-objet » (c.-à-d. femme comme objet de plaisir) et « femme-homme » (c.-à-d. femme comme partenaire égale de l'homme). Bazin-Tardieu, 1975, p. 7.

³ Comme Nantenin dans *Les grands fromagers* (2020) de Djénéba Fotigui Traoré. Le refus de Nantenin du lévirat provoque son isolement car considérée comme « rebelle » (D. F. Traoré, 2020, p. 13) au sein de la communauté villageoise.

⁴ À titre d'exemple, on pourrait citer la veuve Bintou dans *L'héritage empoisonné* (2004) d'Abdoulaye Garba Tapo.

⁵ Les trois enfants de Nassoun sont: Sira, fille aînée, et ses deux frères Souleymane et Oumar.

⁶ Au sujet du féminisme africain, voir mes deux articles: „Buchi Emecheta und die Frage des Feminismus in Afrika“, In: *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation*, Vol. 5, N°2, 30 novembre 2025, pp. 111-124 et „La question du féminisme africain chez Werewere Liking et Calixthe Beyala“, In: *Revue Malienne de Langues et de Littératures*, N° 18 Décembre 2025, pp. 52-62.

In my books I write about families because I still believe in families. I write about women who try very hard to hold their family together until it becomes absolutely impossible. I have no sympathy for a woman who deserts her children (B. Emecheta, 1986, p. 175).

Le même sacrifice maternel est le fil conducteur du roman *Le poids du serment* de BRICOUL. *Le poids du serment* parle du destin de Sira qui, après avoir été confrontée à de rudes épreuves socioculturelles telles que le test de virginité et le martyre de la non-excision «dans la société des hommes» (B., 2021, p. 87 et 84), accepte de se soumettre «à la volonté sociale, incarnée par celle de son tuteur [Moriba, oncle de Sira], comme à une obligation religieuse» (ibid., p. 115) en se remariant avec Namory, le frère utérin de son défunt mari Tamba.

Lorsque ce remariage échoue lors de la nuit nuptiale car Namory s'abstient de toucher Sira à cause de la non-excision de cette dernière, Sira chasse ce dernier de chez elle:

- Dès qu'il sentit l'organe incriminé, il se retira promptement. Il était ahuri, troublé. Il frôla la catastrophe!
- Qu'est-ce que c'est que ça? demanda-t-il, scandalisé.
 - Quoi? dit-elle. De quoi tu parles?
- Il cracha derrière le lit, donna de violents coups de poing au vide! Il se demandait s'il n'était pas maculé. Si c'était le cas, c'en était fini pour lui. Il n'entendra plus l'oracle de ses fétiches; il ne sera plus protégé contre le sorcier, le démon ou jeteur de sort. Pauvre de lui, craint par ses pairs! Il sera désormais vulnérable, comme n'importe qui. (...). Sira était choquée, à son tour. Elle se redressa avec furie dans l'intention de réagir à la mesure de l'affront. (...). Sira s'irritait, au fur et à mesure. Elle n'acceptait pas l'affront. Elle noua son pagne sur le côté gauche et emboîta le pas à l'héritier indélicat. D'un ton ferme, elle lui ordonna de dégager.
- Fous le camp d'ici! dit-elle.
 - Quoi? Qu'est-ce que tu dis? vociféra le mari déçu.
- Pour toute réponse, elle entra dans la chambre, s'arma de la machette de son défunt mari. Une fois dehors, elle brandit résolument l'arme blanche à la lueur de la lampe.
- Tu n'as pas compris? Casse-toi ou je règle ton compte! vociféra-t-elle (ibid., p. 116-118).

Ce passage met en lumière comment l'excision est utilisée comme « valeur ancestrale à préserver » (D. S. Keïta, 2001, p. 27) pour justifier son maintien nonobstant l'atteinte à l'intégrité physique. Le corps féminin est ainsi perçu comme « a passive medium » (J. Butler, 1999, p. 12) sur lequel sont inscrites des significations culturelles voire religieuses.

Namory conçoit ce remariage avorté et l'attitude de Sira comme un affront et décide de se venger en faisant, avec l'aide du Maître Baga, «spécialiste des affaires douteuses et compliquées, maître dans l'art de l'expropriation et de l'expulsion » (B., p. 130), expulser Sira comme «une malpropre» (ibid., p. 144) de la maison de son défunt mari.

Sira qui, dans un premier cherche à se défendre, désenchantée à cause du système juridique corrompu à la merci des plus forts. Cette injustice subie permet à Sira de comprendre conscience du statut de la femme en tant qu'un éternel être « sous tutelle (...) comme un enfant » (ibid., p. 127). L'unique solution à cette réalité sociale se trouve,

selon Sira, dans son indépendance économique: « Elle ne s'y soustrait que lorsqu'elle acquiert son autonomie financière. Son combat est donc économique » (ibid., p. 127).

En inscrivant *Le poids du serment* dans la perspective de résistance et de résilience, BRICOUL fait de son roman un outil efficace de mise en garde à l'endroit des femmes contre l'abnégation absolue de soi pour assouvir les désirs des hommes qui ne pensent qu'à leurs privilèges pour lesquels ils n'hésiteront pas à poser des barrières pour freiner l'épanouissement des femmes. De ce fait, son roman devient une invitation à un changement de mentalité et en même temps un plaidoyer pour l'égalité des sexes.

Ce pouvoir de dissuasion voire de prise de conscience de la littérature est aussi mise à contribution par Fatoumata Keita à travers l'histoire de son héroïne Nana dans *Les Mamelles de l'Amour*.

À l'opposé des deux romans déjà étudiés, *Les Mamelles de l'Amour* fait croire que l'espoir est permis, dans la mesure où l'auteure laisse entrevoir un avenir meilleur en plaçant tous ses espoirs de transformation de la société dans une poignée de personnes (hommes et femmes) qui, à la fin du livre, refusent d'être complices de « l'attitude de voracité et de cupidité » (F. Keita, 2017, p. 92) de Nandaman Samaké envers sa belle-fille et son petit-fils et décident de lui faire face. À la fin du livre, Nandaman sera mortellement percuté par une remorque, chose qui est perçue comme le jugement divin car « le mal ne peut triompher du bien » (ibid., p. 172).

Contrairement à *Nassoun* d'Abdoul Salam Coulibaly et *Le poids du serment* de BRICOUL, la force du roman *Les Mamelles de l'Amour* réside dans le fait qu'il sort du discours de capitulation en annonçant l'ère des « veuves des temps nouveaux » (ibid., p. 62), pour parler avec les mots de la doyenne du rituel de veuvage Nandiougou dans *Les Mamelles de l'Amour*, comme pour dire haut et fort que s'il devait y avoir la pratique du lévirat, elle ne saurait être imposée à la femme mais voulue par cette dernière en fonction de ses aspirations futures comme l'illustre bien le passage suivant de *Les Mamelles de l'Amour* :

De l'avis de la jeune femme, si le lévirat demeurait une forme d'organisation sociale prévue pour la prise en charge de la veuve et pour sa réinsertion dans sa belle-famille, il ne devait en aucun cas être imposé à celle qui ne le désirait pas. Elle comprenait aisément qu'il soit appliqué aux femmes qui y trouvaient leur compte (ibid., p. 77)

Ce message de révolte face à la pratique du lévirat forcé traverse aussi le roman *L'éveil des silencieuses* de Sadya Toure à travers l'histoire de la veuve Aliyah Dicko. Après la mort brutale de son mari Abdoul suite à un accident de la route et son refus de se remarier avec le petit frère de ce dernier, Aliyah se voit spoliée de tous les biens de son défunt époux avec la complicité de sa belle-mère Santa. À l'instar de Nana dans *Les Mamelles de l'Amour*, Aliyah décide de se battre pour son fils Abdoul et entame une procédure judiciaire contre sa belle famille et eut gain de cause à la fin:

Ainsi pendant des mois, j'entamais une lutte farouche contre l'injustice, pas contre ma belle-famille, mais contre l'apparence de l'injustice. Je me suis battue pour mon fils, pour rétablir l'héritage de mon fils qui devrait grandir en sachant que son père avait travaillé d'arrache-pied pour le mettre à l'abri du besoin. Je n'étais pas dans le besoin, je n'avais pas besoin de cet argent, mais c'est l'injustice qui me répugnait, comment pouvait-on être si cruel en s'appropriant les mérites d'une autre personne? Tant de femmes avaient été dépouillées par leurs belles familles, tant de femmes avaient connu ce sort, mais moi je ne me laissais pas faire, beaucoup de personnes m'ont suppliée

de ne pas continuer ma quête de justice envers ma belle-famille, ils m'ont demandé de privilégier les relations au détriment du matériel, mais je ne me battais pas pour l'idée du matériel, mais je me battais justement, car j'avais été blessée par ma famille, cette belle famille était mienne et on ne leur a pas dit de ne pas attaquer une veuve? (...). À travers cette lutte, je voulais qu'ils respectent la femme. Ça a duré sept mois, et la justice avait tranché, mon fils était le principal héritier d'Abdoul (S. Touré, 2022, p. 256-257).

Le fait qu'Aliyah ait gagné contre sa belle famille démontre que les autorités prennent au sérieux la lutte contre la spoliation des biens de l'orphelin et fait en même temps écho à l'article 773 du Code des personnes et de la Famille au Mali (Loi N° 2011-087 / du 30 décembre 2011) qui stipule: « Les enfants ou leurs descendants succèdent à leurs père et mère ou autres ascendants, sans distinction de sexe, ni de primogéniture, même s'ils sont issus d'unions différentes. » (p. 57).

En outre, certains mots du passage susmentionné, dont « Tant de femmes avaient été dépouillées par leurs belles familles, tant de femmes avaient connu ce sort (...). À travers cette lutte, je voulais qu'ils respectent la femme » montrent qu'Aliyah conçoit sa victoire sur sa belle famille comme un acte de justice pour sa dignité bafouée ainsi que celle de toutes les veuves dans la même situation et élargit de ce fait sa lutte individuelle en un mouvement global en rappelant en même temps que l'engagement pour la liberté et la justice est une responsabilité collective.

Comme le roman *Les Mamelles de l'Amour*, *L'éveil des silencieuses* devient alors un appel aux veuves à se tenir contre toute forme d'oppression et d'asservissement en vue d'une transformation sociale en cessant d'attendre que le monde change pour elles comme «des citoyennes de deuxième classe» (S. Touré, 2017, p. 14), mais de le changer elles-mêmes. Ces romans sont alors des œuvres qui travaillent à la (re)connaissance sociale des droits de la veuve. À cet égard, ces quatre romans se posent comme « la voix (...) de celles qui s'affaissent au cachot du désespoir » (A. Césaire, 1983, p. 22) tout en plaidant pour une refondation de la pratique du lévirat « afin d'offrir à l'Africaine plus de considération » (S. C. Marie-Pauline, 2026, p. 33). Le roman est en ce sens sociocritique dans la perspective d'une «herméneutique sociale des textes» (P. Popovic, 2011, p. 16) et c'est ce qui conduit aussi à la dernière partie de notre analyse traitant la question texte littéraire comme plaidoyer pour le respect des droits humains.

2. Texte littéraire comme plaidoyer pour le respect des droits humains

À travers des récits poignants, Abdoul Salam Coulibaly, BRICOUL, Fatoumata Keita et Sadya Touré dénoncent la violation des droits de la veuve et invitent les lecteurs à réfléchir sur les normes sociétales antiféministes. En mettant au cœur de leurs intrigues le coût de la conformité et de la rébellion face aux contraintes culturelles du patriarcat, ces quatre auteurs assument un devoir d'éducation et cherchent à éclairer les consciences aux droits des veuves et des femmes. Ils se posent alors comme des éclaireurs de conscience en vue de corriger les maux sociaux pour une société plus juste et humaniste.

En mettant à nu les sévices corporels et moraux auxquels la veuve doit faire face lors de la période de viduité et la réinséretion forcée de la veuve dans la famille de son défunt mari à travers la pratique du lévirat, les romans familiaux *Nassoun*, *Les Mamelles de l'Amour*, *Le poids du serment* et *L'éveil des silencieuses* interrogent la justice et la dignité humaine tout en dressant le portrait d'une société en pleine mutation, désireuse de se libérer du poids des traditions inhumaines et humiliantes.

Ces quatre romans deviennent alors une exhortation à l'action solidaire et mobilise les consciences en vue d'une lutte implacable contre la violation des droits de l'homme. La

littérature contribue de ce fait à la sensibilisation, à la prévention et à la promotion des droits des veuves et des femmes car en lisant des tels romans, les lecteurs pourraient prendre consciences des conséquences néfastes des pratiques ancestrales préjudiciables et non consenties. La littérature se pose dès lors comme un outil crucial de formation des citoyens au respect des droits humains comme l'illustre bien Victor Hugo en ces termes: « la littérature commence par former le public, après quoi elle fait le peuple. Écrire c'est gouverner » (V. Hugo, 1973, p. 505).

Conclusion

Les quatre romans étudiés accordent une place centrale à la condition de la veuve qui oscille entre soumission et agentivité. En restant au fait des préoccupations de leur époque et de leur société, Abdoul Salam Coulibaly, Ibrahima Lanséni Coulibaly alias BRICOUL, Fatoumata Keita et Sadya Touré se servent de leur plume pour scruter les transformations des mentalités tout en dressant le portrait d'une société en pleine mutation. Ces romans familiaux montrent une société où les résistances des normes traditionnelles misogynes donnant le pouvoir décisionnel exclusif à l'homme (cf. I. Diabaté, 2021, p. 11) demeurent encore la règle.

Néanmoins, ils construisent des héroïnes littéraires qui défient les codes sociaux imposant « un état de minorité éternelle » (S. Niaré, 1998, p. 6) à la femme et bousculent en même temps les habitudes et les idées reçues.

Il faut, toutefois, distinguer des degrés dans leur expérience de résistance. L'héroïne éponyme du roman *Nassoun* d'Abdoul Salam Coulibaly et Sira dans *Le poids du serment* de BRICOUL se plient au diktat patriarcal dans le but de préserver les intérêts de leurs progénitures. Ainsi, en se remariant au sein de la famille de leurs défunts maris, leurs enfants sont à l'abri de la spoliation d'héritage. Contrairement à ces deux premières veuves, Nana dans *Les Mamelles de l'Amour* et Aliyah dans *L'éveil des silencieuses* refusent d'emprunter la voie tracée par la société masculine et s'écartent donc du modèle traditionnel, c'est-à-dire le lévirat forcé, en s'opposant à la conception ancestrale de la femme comme propriété de la famille du mari décédé. Si la mort de son beau-père Nandaman Samaké met fin à la bataille successorale de Nana, Aliyah n'eut son salut qu'en attaquant les parents de son défunt conjoint en justice pour avoir gain de cause.

En défiant les normes établies à leur manière, ces figures féminines de résistance et/ou de résilience repoussent les stigmates et les tares de la société. De ce fait, les quatre romans étudiés s'inscrivent dans la dynamique d'une écriture sociétale au sens d'Irène Assiba d'Almeida et de Sion Hamou.

En romanciers réalistes, BRICOUL, Abdoul Salam Coulibaly, Fatoumata Keita et Sadya Touré savent que le chemin vers l'abandon des croyances patriarcales aliénantes sera long et ardu, mais l'espoir d'une société désireuse de se libérer du poids de certaines de ses traditions demeure vivant.

Références bibliographiques

Baron Christine (2021), *La Littérature à la Barre*, Paris, CNRS Éditions.

Bazin-Tardieu Danielle (1975), *Femmes du Mali. Statut, image, réactions au changement*, Ottawa, Leméac.

Bordas Éric (2015), *L'analyse littéraire: notions et repères*, Paris, Armand Colin.

Bourdieu Pierre (1998), *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Nouvelle édition revue et corrigée, Paris, Éditions du Seuil.

Bourdieu Pierre (1998), *La domination masculine*, Collection Liber, Paris, Seuil.

Butler Judith (1999), *Gender Trouble. Feminism and the Subversion of Identity*, London, Routledge.

Césaire Aimé (1983), *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence Africaine.

Coulibaly Abdoul Salam (2011), *Nassoun*, Bamako, éditions Jamana.

Coulibaly Ibrahima Lanséni alias BRICOUL (2021), *Le poids du serment*, Bamako, éditions Tombouctou.

Emecheta Buchi (1988), "Feminism with a small 'f'", In Petersen Kirsten H, *Criticism and Ideology: Second African Writers' Conference Stockholm 1986*, With an introductory essay by Per Wästberg, Uppsala, Scandinavian Institute of African Studies, pp. 173-181.

D'Almeida Irène Assiba, & SION Hamou (1991), L'écriture féminine en Afrique noire francophone: le temps du miroir. *Etudes littéraires*, vol.24, numéro 2, automne 1991, pp. 41-50.

de Beauvoir Simone (1951), *Le Deuxième Sexe II: L'expérience vécue*, 14 édition, Paris, Gallimard.

Dembélé Nagognimé Urbain (1978), *Tchagoua, né d'un défunt*, Bamako, Éditions Populaires.

Diabaté Issa (2021), *Emanzipatorische Aufbrüche: Ehe-Romane von deutschen und malischen Autorinnen*, Berlin, Peter Lang.

Diabaté Issa (2025), *Buchi Emecheta und die Frage des Feminismus in Afrika*, In: *Revue Internationale de Langue, Littérature, Culture et Civilisation*, Vol. 5, N°2, 30 novembre 2025, pp. 111-124.

Diabaté Issa (2025), *La question du féminisme africain chez Werewere Liking et Calixthe Beyala*, In: *Revue Malienne de Langues et de Littératures*, N° 18 Décembre 2025, pp. 52-62.

Fofana Aïcha (1994), *Mariage: On copie*, Bamako, Jamana.

Hugo Victor (1973), *William Shakespeare*, Paris, Flammarion.

Journal Officiel de la République du Mali (2011), Loi N°2011-087/ du 30 décembre 2011 portant Code des Personnes et de la Famille.

Keïta Dembélé Salimata (2001), *Excision, douleur de femme: pour une stratégie de communication en faveur de la lutte contre l'excision en Côte d'Ivoire*, Paris, Edilis.

Keita Fatoumata (2017), *Les Mamelles de l'Amour*, Bamako, La Sahélienne.

Le Potvin Sébastien (2005), *Lettres maliennes: Figures et configurations de l'activité littéraire au Mali*, Paris, L'Harmattan.

Marie-Pauline Séka Chiayé (2026), *Mariama Bâ: regard sur le lévirat*, In: Revue des Sciences humaines et sociales, Lettres, Langues, et Civilisations, Volume 4, Numéro 1, Janvier 2026, pp. 31-43.

Menant Sylvain (2002), *Littérature et enseignement: la réduction polymathique*. Revue d'histoire littéraire de la France, N° 3, pp. 355-364.

Niaré Samba (1998), *discours sur la condition féminine - première partie -*, Préface de Madame Diakitè Manassa Danioko, Bamako, EDIS.

Popovic Pierre (2011), La sociocritique. Définition, histoire, concepts, voies d'avenir. <https://journals.openedition.org/pratiques/1762>, pp. 7-38, consulté le 2 août 2026.

Sartre Jean- Paul (1948), *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard.

Secrétariat Général du Gouvernement au Mali, *Code Pénal*, Loi N°2024-027 du 13 décembre 2024 portant Code Pénal.

Tapo Abdoulaye Garba (2004), *L'héritage empoisonné*, Paris, L'Harmattan.

Tounkara Aly (2015), *Femmes et discriminations au Mali*, Collection Études africaines, Paris, L'Harmattan.

Touré Sadya (2017), *Être une femme amditieuse au Mali*, Préface de Mbaranga Gasarabwe. Collection La Voix des femmes, Bamako, Innov Éditions.

Touré Sadya (2022), *L'éveil des silencieuses*, Paris, L'Harmattan.

Traoré, Djénéba Fotigui (2020), *Les grands fromagers*, Bamako, La Sahélienne